

**COMMUNIQUE N°11 DU MINISTERE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES
SOCIALES SUR LE SUIVI DES ACTIONS DE PREVENTION ET DE RIPOSTE
FACE A LA MALADIE A COVID 19 AU MALI**

Conformément à son engagement de tenir régulièrement informées l'opinion nationale et internationale de la situation épidémiologique au Mali, le ministère de la Santé et des Affaires sociales communique :

- **Ce jour vendredi 20 mars 2020, le ministre de la Santé et des Affaires a entrepris une visite des cordons sanitaires terrestres de Zégoua et Heremakono dans la région de Sikasso.** Il a été constaté qu'avec l'annonce de l'arrêt des vols commerciaux dans notre pays, plusieurs passagers empruntent la route. En conséquence, le ministère recommande à tous les passagers en provenance des pays touchés de se mettre en auto isolement pour une durée de 14 jours à partir de leur date d'arrivée. Les équipes médicales assureront leur suivi. Les équipes de contrôle sanitaire de l'Aéroport International Président Modibo KEITA Bamako Sénou, ont contrôlé 414 passagers à bord d'Air France, Air Cote d'Ivoire et Ethiopien Airlines. **Deux (2) passagers présentant un symptôme grippal** ont été isolés et prélevés, les résultats de laboratoire sont attendus.

- A ce jour, **le Mali n'a notifié aucun cas de coronavirus.** Toutefois, les dispositions sont prises pour renforcer la vigilance et le contrôle afin de maintenir notre pays indemne d'épidémie à Coronavirus. Le ministère de la Santé et des Affaires sociales invite les populations à l'observance des mesures d'hygiène individuelle et collective à travers le lavage des mains au savon et l'utilisation du gel hydro alcoolique.

Bamako, le 20 mars 2020

P/Le Ministre / PO
Le Secrétaire Général



Dr. Mama COUMARE
Chevalier de l'Ordre National

